

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 27/11/2015 à 21 h**

**Présents** : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIÈRE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Éric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Sylvie SIMPSON.

**Absent** : Francis PRADÈRE

Céline SALVIAC MALBERT est désignée secrétaire de séance.

### **1. Compte-rendu de réunions**

#### **1.1 Rencontre avec le Président du Conseil Départemental**

Rencontre avec Georges MERIC, Président du Conseil Départemental de la Haute-Garonne. Présence assurée par Philippe BUSSIÈRE.

#### **1.2 CLECT**

Sylvie SIMPSON a été nommée Vice-Présidente de la commission locale d'évaluation des charges transférées de la CC3V. Mme SARRADET, Maire d'Aspet, a demandé, que soit transféré la piscine d'Aspet et les charges correspondantes. Un conseil communautaire aura lieu avant la fin de l'année pour statuer sur le dossier.

#### **1.3 ONF**

Une nouvelle rencontre a eu lieu avec les responsables de l'ONF ainsi que des représentants du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) : Présentation du projet d'exploitation de la forêt communale avec 72 ha (sur les 450) exploités avec pour objectif d'extraire 350m3 bois/an pendant 20 ans.

### **2. Avancement des projets en cours**

#### **2.1 Réfection de la passerelle**

Un bornage sera effectué en limite de la parcelle privée de manière à implanter la rampe d'accès PMR. Le Conseil se pose la question de la mise en place de l'interdiction de la circulation des véhicules à moteurs.

#### **2.2 Réseau bois chaleur**

La commune a reçu la notification officielle sur l'accord d'attribution de fonds européens. La commune doit faire appel à candidature pour le choix du maître d'œuvre pour la réalisation de l'opération.

### **3. Demande de subvention DETR pour le multiservice**

Monsieur le Maire rend compte du projet de création d'un hôtel restaurant et d'un multiservice qui a d'ores et déjà fait l'objet d'une subvention accordée par le Conseil Régional à hauteur de 30 % de la dépense soit 240.300 €.

Le montant de l'opération est le suivant :

- Travaux	: 673.000,00 € HT
- Honoraires et frais divers	: 128.000,00 € HT
- Total opération	: 801.000,00 € HT
- TVA	: 160.200,00 €
- Total TTC	: 961.200,00 € TTC

Il propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide financière de l'État sur la programmation DETR 2016, pour la tranche 1 correspondant au multiservice, la tranche 2 fera l'objet d'une demande de subvention en DETR 2017 pour l'hôtel restaurant, ainsi qu'une demande sur le Leader.

Le montant de la tranche 1 est le suivant :

- Travaux	: 186.000,00 € HT
- Honoraires et frais divers	: 36.000,00 € HT
- Total la tranche 1	: 222.000,00 € HT
- TVA	: 44.400,00 €
- Total TTC	: 266.400,00 € TTC

Monsieur le Maire rappelle l'étude juridique qui a été menée par le cabinet DBGL et qui conclut à la possibilité de bénéficier sur ce type d'opération d'un cofinancement public à hauteur de 80 %.

Le plan de financement est donc le suivant :

- Subvention CR 30 % du HT	: 66.600,00 € (acquis)
- Subvention État 50 % du HT	: 111.000,00 €
- Prêt sur 20 ans 20 %	: 44.400,00 €
- Prêt relais 2 ans TVA	: 44.400,00 €
- Prêt relais 2 ans subvention	: 177.600,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention de l'état en DETR
- d'adopter le plan de financement proposé

#### 4. **Exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité l'exonération de la taxe d'aménagement pour les abris de jardin.

#### 5. **Recrutement agent recenseur**

Le recensement sera effectué entre le 21 janvier et le 21 février 2016.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le recensement de la population ayant lieu en 2016, il y a lieu de recruter un agent recenseur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à recruter un agent recenseur pour la période du 4 janvier 2016 au 20 février 2016 et fixe la rémunération forfaitaire à 636 € (six cent trente-six euros).

#### 6. **Questions diverses**

##### 6.1 **Local commercial à louer**

Le local commercial se libère aux abattoirs à partir du 1er janvier. Il sera remis en location par voie de presse et annonces.

##### 6.2 **Goûter de Noël**

Le goûter de Noël des enfants se fera le 20 décembre 2015, le père Noël sera présent...

##### 6.3 **Repas des aînés**

Le repas des aînés est programmé pour le 24 janvier 2016.

##### 6.4 **Sécurité route de Planque – Courtiou Deth Tap**

Une demande de devis a été faite pour poser un miroir de sécurité entre la rue de Planque et le Courtiou. Vérification de la légalité à faire avec M. Farré du SIVOM.

**Séance levée à 23 h 50.**

Prochain conseil municipal le 18/12/2015 à 21h00.